

**Formulaire d'évaluation simplifiée de l'adéquation
besoin ressource AEP**

Caractérisation des ressources en eau	donnée	date/année	Commentaires / précisions
Ressources			
Captage 1	Forage profond	2013	Forage de la Resclauze
Captage 2			
Captage 3			
Captage 4			
Disponibilité des données			
Etude adéquation « Besoins / Ressources » à l'échelle du BV :	non		Indiquer lien avec PGRE et joindre un résumé non technique de l'étude ou l'existence d'un programme de travaux, en préciser l'échéancier 2021 - 2022 - 2023
schéma directeur eau potable du territoire :	oui		
Données SISPEA :	oui		
Données transmises par la collectivité compétente en eau potable :	oui		préciser compétence (production, transfert, distribution) et nature des données

origine hydrogéologique de la ressource :	BDLISA 681AB02 /BDRHFV1 558b- Massif central sud / haut minervois		préciser les masses d'eau et/ou nappes captées
Masse d'eau au sens du SDAGE Rhône Méditerranée :	FRDG409		Indiquer code de la masse d'eau tel qu'identifié dans le SDAGE RM
Etat quantitatif identifié dans le SDAGE RM (équilibre/déséquilibre) :	équilibre		Préciser l'état de la masse d'eau identifié dans le SDAGE RM
Plan de gestion de la ressource en eau (PGRE) :	oui		En préciser la date d'approbation
Rendement objectif (en%) :			Indiquer le rendement objectif affecté à la commune par le PGRE ou, à défaut, le rendement grenelle

Caractérisation de l'unité de distribution (UD)	donnée	date/année	Commentaires / précisions
Autorisations de prélèvement			
Arrêté préfectoral de DUP :	oui	05/06/1989	références à préciser
Autorisation de distribution au titre du code de la Santé publique :	oui		références à préciser
Arrêté préfectoral / récépissé loi sur l'eau :	non		références à préciser
autre :			références à préciser
Volumes et débit de prélèvement autorisés (en m³)			
Débit de pointe horaire :	50 m3/h		
Volume journalier :	650 m3/j		
Volume mensuel :			
Volume annuel :	176000 m3/an		
Rendement du réseau (en%)			
- rendement grenelle (Rg) :			voir annexe à la note circulaire du 26 juillet 2019 relative à la notion de rendement
- rendement environnemental (Renv) si différent Rg (Rd) Rendement actuel retenu :	88,00 %		
Débit et volumes maximums productibles (en m³)			
Débit de pointe horaire :	10 m3/h		volumes productibles = volumes prélevables x Rd
(Vj) Volume journalier :	572		
(Vm) Volume mensuel :	0		
(Van) Volume annuel :	154880		
Capacité des infrastructures actuelles			
Équipement de production (m³/h) :	50 m3/h		Un déficit de stockage en jour de pointe du fait du volume consacré à la réserve incendie (120 m3) => Opportunité de lancement d'un schéma communal de défense incendie
volume de stockage (m³) :	300 m3		

Adéquation besoins / ressource à l'échelle communale	donnée	date/année	Commentaires / précisions
Besoins actuels			
population actuelle permanente :	844		2023
population actuelle saisonnière :	194		
nombre d'abonnés :	674		
(CA) consommation annuelle (en m³) :	47537		indiquer le volume total consommé
consommation moyenne par habitant et par jour (en l/hab/j) :	125,47		Ratio litres / habitants / jour résultant des consommations domestiques comptabilisées
consommation moyenne annuelle par abonné (en m³/ab/an) :	70,530		VP231 SISPEA : consommation comptabilisée domestique et non domestique / nombre d'abonnés
(A) besoin domestique de pointe (en m³/j) :	23,591		population actuelle desservie maximale (y/c saisonnière) x ratio de consommation x coefficient de pointe
(B) autres besoins (en m³/j) :	5,479		besoins autres que domestiques (collectivité, réseaux, autres usages...) '= A + B
(C) besoin total (en m³/j) :	29,070		
Adéquation besoin de pointe avec volume journalier productible :	oui		oui si (C) < Vj / Rd (sous réserve de la capacité des ouvrages à générer le Vj autorisé)
Adéquation besoin de pointe avec volume mensuel productible :	non		oui si (C) < Vm / Rd (sous réserve de la capacité des ouvrages à générer le Vm autorisé)
Adéquation besoin de pointe avec volume annuel productible :	oui		oui si (C) < Van / Rd (sous réserve de la capacité des ouvrages à générer le Van autorisé)
Besoins futurs			
Evaluation de l'évolution des besoins en lien avec le projet communal			
Population future permanente :	919		Chiffres estimés à l'échéance du projet communal
Population future saisonnière :	224		
nombre d'abonnés :	723		
(CAp) consommation annuelle projetée (en m³) :	57247		expliciter mode de calcul retenu en renseignement bas de page
consommation moyenne par habitant et par jour (en l/hab/j) :	150		Si hypothèse de ratio différent de l'actuel => justifier évolution
consommation moyenne annuelle par abonné (en m³/ab/an) :	79,1791148		Si hypothèse de ratio différent de l'actuel => justifier évolution

(Ap) besoin domestique de pointe (en m ³ /j) :	383		population future maximale (y/c saisonnière) x ratio de consommation x coefficient de pointe
(Bp) autres besoins (en m ³ /j) :	8		besoins autres que domestiques (collectivité, réseaux, autres usages...)
(Cp) besoin total (en m ³ /j) :	391,219		'= (A) + (B)
(Rdp) Rendement projeté :	85,00 %		Rendement envisagé à échéance du projet communal (rappeler programme de travaux)
(Dp) Volume journalier productible (en m ³) :	460,2578566		justifier évolution Dp / D : amélioration Rd, apport autre ressource
adéquation besoins futurs avec le volume journalier productible :	oui		oui si (Dp) – (Cp) > 0 ; sinon, renseigner rubrique suivante
Modalités de satisfaction des besoins supplémentaires			
	donnée	date/année	Commentaires / précisions
Par atteinte d'un rendement supérieur à l'objectif PGRE (m ³ /an) :			Préciser la marge dégagée et justifier (programme de travaux, SDAEP...)
Par allocation d'un volume sur la marge existante de la ressource (m ³ /an) :			Produire avis de la structure de gouvernance concernée par la ressource sollicitée (commission locale de l'eau du SAGE)
Par maillage avec une ressource sécurisée (m ³ /an) : autre :			Préciser l'identification de la ressource et les démarches en cours (révisions d'autorisations...) Produire la convention avec la collectivité concernée le cas échéant. Problématique d'assectement au forage au 21/07/2023 au 31/03/2024
Informations complémentaires :			
Programme de travaux et l'échéancier prévisionnel de réalisation			
Demande d'autorisation, de révision d'autorisation ou de régularisation d'un autre :			Si la ressource n'est pas autorisée ou ne bénéficie pas d'une d'une DUP instaurant les

**Formulaire d'évaluation simplifiée de l'adéquation
besoin ressource AEP**

Caractérisation des ressources en eau	donnée	date/année	Commentaires / précisions
Ressources			
Captage 1	Forage superficiel	1984	Puits du Limbardier Nord Puits du Limbardier Sud
Captage 2	Forage profond	1973	
Captage 3			
Captage 4			
Disponibilité des données			
Etude adéquation « Besoins / Ressources » à l'échelle du BV : non			Indiquer lien avec PGRE et joindre un résumé non technique de l'étude ou l'existence d'un programme de travaux, en préciser l'échéancier 2021 - 2022 - 2023
schéma directeur eau potable du territoire : oui			
Données SISPEA : oui			
Données transmises par la collectivité compétente en eau potable : oui			préciser compétence (production, transfert, distribution) et nature des données

origine hydrogéologique de la ressource :	BDLISA 657HE00/ BDRHFV1 336-Orb		préciser les masses d'eau et/ou nappes captées
Masse d'eau au sens du SDAGE Rhône Méditerranée :	FRDG316		Indiquer code de la masse d'eau tel qu'identifié dans le SDAGE RM
Etat quantitatif identifié dans le SDAGE RM (équilibre/déséquilibre) :	équilibre		Préciser l'état de la masse d'eau identifié dans le SDAGE RM
Plan de gestion de la ressource en eau (PGRE) :	oui		En préciser la date d'approbation
Rendement objectif (en%) :			Indiquer le rendement objectif affecté à la commune par le PGRE ou, à défaut, le rendement grenelle

Caractérisation de l'unité de distribution (UD)	donnée	date/année	Commentaires / précisions
Autorisations de prélèvement			
Arrêté préfectoral de DUP :	oui	15/04/2013	références à préciser
Autorisation de distribution au titre du code de la Santé publique :	oui		références à préciser
Arrêté préfectoral / récépissé loi sur l'eau :	oui	20/10/2010	références à préciser
autre :			références à préciser
Volumes et débit de prélèvement autorisés (en m³)			
Débit de pointe horaire :	94 m3/h		
Volume journalier :	1880 m3/j		
Volume mensuel :			
Volume annuel :	176000 m3/an		
Rendement du réseau (en%)			
- rendement grenelle (Rg) :			voir annexe à la note circulaire du 26 juillet 2019 relative à la notion de rendement
- rendement environnemental (Renv) si différent Rg :			
(Rd) Rendement actuel retenu :	72,00 %		
Débit et volumes maximums productibles (en m³)			
Débit de pointe horaire :	94 m3/h		correspond au volume/débit autorisé x le Rd (préciser les dispositifs de mesure)
(Vj) Volume journalier :	1353,6		
(Vm) Volume mensuel :	0		
(Van) Volume annuel :	126720		
Capacité des infrastructures actuelles			
Équipement de production (m³/h) :	94 m3/h		Vérifier que la collectivité dispose de 24h d'autonomie de stockage en pointe (moyenne journalière de la semaine de pointe) actuellement et à l'horizon du
volume de stockage (m³) :	1500 m3		

Adéquation besoins / ressource à l'échelle communale	donnée	date/année	Commentaires / précisions
Besoins actuels			
population actuelle permanente :	4774		2024
population actuelle saisonnière :	691		
nombre d'abonnés :	2997		
(CA) consommation annuelle (en m³) :	235673		indiquer le volume total consommé
consommation moyenne par habitant et par jour (en l/hab/j) :	118,15		Ratio litres / habitants / jour résultant des consommations domestiques comptabilisées
consommation moyenne annuelle par abonné (en m³/ab/an) :	78,636		VP231 SISPEA : consommation comptabilisée domestique et non domestique / nombre d'abonnés
(A) besoin domestique de pointe (en m³/j) :	80,748		population actuelle desservie maximale (y/c saisonnière) x ratio de consommation x coefficient de pointe
(B) autres besoins (en m³/j) :	89,849		besoins autres que domestiques (collectivité, réseaux, autres usages...) '= A + B
(C) besoin total (en m³/j) :	170,597		
Adéquation besoin de pointe avec volume journalier productible :	oui		oui si (C) < Vj / Rd (sous réserve de la capacité des ouvrages à générer le Vj autorisé)
Adéquation besoin de pointe avec volume mensuel productible :	non		oui si (C) < Vm / Rd (sous réserve de la capacité des ouvrages à générer le Vm autorisé)
Adéquation besoin de pointe avec volume annuel productible :	non		oui si (C) < Van / Rd (sous réserve de la capacité des ouvrages à générer le Van autorisé)
Besoins futurs			
Evaluation de l'évolution des besoins en lien avec le projet communal			
Population future permanente :	5742		Chiffres estimés à l'échéance du projet communal
Population future saisonnière :	894		
nombre d'abonnés :	3442		
(CAp) consommation annuelle projetée (en m³) :	312662		expliciter mode de calcul retenu en renseignement bas de page
consommation moyenne par habitant et par jour (en l/hab/j) :	146		Si hypothèse de ratio différent de l'actuel => justifier évolution
consommation moyenne annuelle par abonné (en m³/ab/an) :	90,837		Si hypothèse de ratio différent de l'actuel => justifier évolution
(Ap) besoin domestique de pointe (en m³/j) :	2105		population future maximale (y/c saisonnière) x ratio de consommation x coefficient de pointe

(Bp) autres besoins (en m ³ /j) :	120		besoins autres que domestiques (collectivité, réseaux, autres usages...)
(Cp) besoin total (en m ³ /j) :	2225,364		'= (A) + (B)
(Rdp) Rendement projeté :	80,00 %		Rendement envisagé à échéance du projet communal (rappeler programme de travaux)
(Dp) Volume journalier productible (en m ³) :	2781,705		justifier évolution Dp / D : amélioration Rd, apport autre ressource
adéquation besoins futurs avec le volume journalier productible :	oui		<i>Volume journalier de prélèvement autorisé insuffisant</i>
Modalités de satisfaction des besoins supplémentaires			
	donnée	date/année	Commentaires / précisions
Par atteinte d'un rendement supérieur à l'objectif PGRE (m ³ /an) :			Préciser la marge dégagée et justifier (programme de travaux, SDAEP...)
Par allocation d'un volume sur la marge existante de la ressource (m ³ /an) :			Produire avis de la structure de gouvernance concernée par la ressource sollicitée (commission locale de l'eau du SAGE)
Par maillage avec une ressource sécurisée (m ³ /an) : autre :			Préciser l'identification de la ressource et les démarches en cours (révisions d'autorisations...) Produire la convention avec la collectivité concernée le cas échéant.
Informations complémentaires :			
Programme de travaux et l'échéancier prévisionnel de réalisation			<i>Essais de pompage à venir en vue d'évaluer la disponibilité complémentaire de la ressource</i>
Demande d'autorisation, de révision d'autorisation ou de régularisation d'un autre :			<i>Si la ressource n'est pas autorisée ou ne bénéficie pas d'une d'une DUP instaurant les</i>

**Formulaire d'évaluation simplifiée de l'adéquation
besoin ressource AEP**

Caractérisation des ressources en eau	donnée	date/année	Commentaires / précisions
Ressources			
Captage 1	Forage profond	2004	Forage du Falgairas Nord (F2)
Captage 2			
Captage 3			
Captage 4			
Disponibilité des données			
Etude adéquation « Besoins / Ressources » à l'échelle du BV :	non		Indiquer lien avec PGRE et joindre un résumé non technique de l'étude ou l'existence d'un programme de travaux, en préciser l'échéancier 2021 - 2022 - 2023
schéma directeur eau potable du territoire :	oui		
Données SISPEA :	oui		
Données transmises par la collectivité compétente en eau potable :	oui		préciser compétence (production, transfert, distribution) et nature des données

origine hydrogéologique de la ressource :	BDLISA 681AB02 /BDRHFV1 558b- Massif central sud / haut minervois		préciser les masses d'eau et/ou nappes captées
Masse d'eau au sens du SDAGE Rhône Méditerranée :	FRDG409		Indiquer code de la masse d'eau tel qu'identifié dans le SDAGE RM
Etat quantitatif identifié dans le SDAGE RM (équilibre/déséquilibre) :	équilibre		Préciser l'état de la masse d'eau identifié dans le SDAGE RM
Plan de gestion de la ressource en eau (PGRE) :	oui		En préciser la date d'approbation
Rendement objectif (en%) :			Indiquer le rendement objectif affecté à la commune par le PGRE ou, à défaut, le rendement grenelle

Caractérisation de l'unité de distribution (UD)	donnée	date/année	Commentaires / précisions
Autorisations de prélèvement			
Arrêté préfectoral de DUP :	oui	24/02/2011	références à préciser
Autorisation de distribution au titre du code de la Santé publique :	oui		références à préciser
Arrêté préfectoral / récépissé loi sur l'eau :	oui	04/05/2009	références à préciser
autre :			références à préciser
Volumes et débit de prélèvement autorisés (en m³)			
Débit de pointe horaire :	40 m3/h		
Volume journalier :	600 m3/j		
Volume mensuel :			
Volume annuel :	133300 m3/an		
Rendement du réseau (en%)			
- rendement grenelle (Rg) :			voir annexe à la note circulaire du 26 juillet 2019 relative à la notion de rendement
- rendement environnemental (Renv) si différent Rg :			
(Rd) Rendement actuel retenu :	73,00 %		
Débit et volumes maximums productibles (en m³)			
Débit de pointe horaire :	40 m3/h		correspond au volume/débit autorisé x le Rd (préciser les dispositifs de mesure)
(Vj) Volume journalier :	438		
(Vm) Volume mensuel :	0		
(Van) Volume annuel :	97309		
Capacité des infrastructures actuelles			
Équipement de production (m³/h) :	40 m3/h		Un déficit actuel de stockage en jour de pointe du fait du volume consacré à la réserve incendie (120 m3)
volume de stockage (m³) :	530 m3		

Adéquation besoins / ressource à l'échelle communale	donnée	date/année	Commentaires / précisions
Besoins actuels			
population actuelle permanente :	1039		2024
population actuelle saisonnière :	363		
nombre d'abonnés :	742		
(CA) consommation annuelle (en m³) :	60676		
consommation moyenne par habitant et par jour (en l/hab/j) :	118,57		Ratio litres / habitants / jour résultant des consommations domestiques comptabilisées
consommation moyenne annuelle par abonné (en m³/ab/an) :	81,774		VP231 SISPEA : consommation comptabilisée domestique et non domestique / nombre d'abonnés
(A) besoin domestique de pointe (en m³/j) :	48,014		population actuelle desservie maximale (y/c saisonnière) x ratio de consommation x coefficient de pointe
(B) autres besoins (en m³/j) :	15,890		besoins autres que domestiques (collectivité, réseaux, autres usages...) '= A + B
(C) besoin total (en m³/j) :	63,904		
Adéquation besoin de pointe avec volume journalier productible :	oui		oui si (C) < Vj / Rd (sous réserve de la capacité des ouvrages à générer le Vj autorisé)
Adéquation besoin de pointe avec volume mensuel productible :	non		oui si (C) < Vm / Rd (sous réserve de la capacité des ouvrages à générer le Vm autorisé)
Adéquation besoin de pointe avec volume annuel productible :	oui		oui si (C) < Van / Rd (sous réserve de la capacité des ouvrages à générer le Van autorisé)
Besoins futurs			
Evaluation de l'évolution des besoins en lien avec le projet communal			
Population future permanente :	1131		Chiffres estimés à l'échéance du projet communal
Population future saisonnière :	425		
nombre d'abonnés :	789		
(CAp) consommation annuelle projetée (en m³) :	72308		
consommation moyenne par habitant et par jour (en l/hab/j) :	150		Si hypothèse de ratio différent de l'actuel => justifier évolution
consommation moyenne annuelle par abonné (en m³/ab/an) :	91,644		Si hypothèse de ratio différent de l'actuel => justifier évolution
(Ap) besoin domestique de pointe (en m³/j) :	472		population future maximale (y/c saisonnière) x ratio de consommation x coefficient de pointe

(Bp) autres besoins (en m ³ /j) :	10		besoins autres que domestiques (collectivité, réseaux, autres usages...)
(Cp) besoin total (en m ³ /j) :	482,137		'= (A) + (B)
(Rdp) Rendement projeté :	80,00 %		Rendement envisagé à échéance du projet communal (rappeler programme de travaux)
(Dp) Volume journalier productible (en m ³) :	602,671		justifier évolution Dp / D : amélioration Rd, apport autre ressource
adéquation besoins futurs avec le volume journalier productible :	oui		oui si (Dp) – (Cp) > 0 ; sinon, renseigner rubrique suivante
Modalités de satisfaction des besoins supplémentaires			
	donnée	date/année	Commentaires / précisions
Par atteinte d'un rendement supérieur à l'objectif PGRE (m ³ /an) :			Préciser la marge dégagée et justifier (programme de travaux, SDAEP...)
Par allocation d'un volume sur la marge existante de la ressource (m ³ /an) :			Produire avis de la structure de gouvernance concernée par la ressource sollicitée (commission locale de l'eau du SAGE)
Par maillage avec une ressource sécurisée (m ³ /an) : autre :	24301 m3	2023	Achat d'eau au Syndicat Mixte Eaux Vallée Hérault d'un fait de manques d'eau en période d'étiage sur la ressource
Informations complémentaires :			
Programme de travaux et l'échéancier prévisionnel de réalisation			
Demande d'autorisation, de révision d'autorisation ou de régularisation d'un autre :	Si la ressource n'est pas autorisée ou ne bénéficie pas d'une DUP instaurant les		

**Formulaire d'évaluation simplifiée de l'adéquation
besoin ressource AEP**

Caractérisation des ressources en eau	donnée	date/année	Commentaires / précisions
Ressources			
Captage 1	Forage profond	2006	Forage de la Pierre Plantée Est (F2)
Captage 2	Forage profond	2006	Forage de la Pierre Plantée Ouest (F1)
Captage 3	Forage profond	1980	Forage du Château d'eau Est (F1)
Captage 4	Forage profond	2008	Forage du Château d'eau Ouest (F2)
Disponibilité des données			
Etude adéquation « Besoins / Ressources » à l'échelle du BV :	non		Indiquer lien avec PGRE et joindre un résumé non technique de l'étude
schéma directeur eau potable du territoire :	oui		ou l'existence d'un programme de travaux, en préciser l'échéancier
Données SISPEA :	oui		2021 - 2022 - 2023
Données transmises par la collectivité compétente en eau potable :	oui		préciser compétence (production, transfert, distribution) et nature des données

origine hydrogéologique de la ressource :	BDLISA 657AC00 /BDRHFV1 557c- Bas languedoc / bitterois		préciser les masses d'eau et/ou nappes captées
Masse d'eau au sens du SDAGE Rhône Méditerranée :	FRDG510		Indiquer code de la masse d'eau tel qu'identifié dans le SDAGE RM
Etat quantitatif identifié dans le SDAGE RM (équilibre/déséquilibre) :	équilibre		Préciser l'état de la masse d'eau identifié dans le SDAGE RM
Plan de gestion de la ressource en eau (PGRE) :	oui		En préciser la date d'approbation
Rendement objectif (en%) :			Indiquer le rendement objectif affecté à la commune par le PGRE ou, à défaut, le rendement grenelle

Caractérisation de l'unité de distribution (UD)	donnée	date/année	Commentaires / précisions
Autorisations de prélèvement			
Arrêté préfectoral de DUP :	oui	09/06/2008 11/04/2008	références à préciser
Autorisation de distribution au titre du code de la Santé publique :	oui		références à préciser
Arrêté préfectoral / récépissé loi sur l'eau :	non		références à préciser
autre :			références à préciser
Volumes et débit de prélèvement autorisés (en m³)			
Débit de pointe horaire :	45 m3/h		
Volume journalier :	900 m3/j		
Volume mensuel :			
Volume annuel :	328500 m3/an		
Rendement du réseau (en%)			
- rendement grenelle (Rg) :			voir annexe à la note circulaire du 26 juillet 2019 relative à la notion de rendement
- rendement environnemental (Renv) si différent Rg :			
(Rd) Rendement actuel retenu :	77,50 %		
Débit et volumes maximums productibles (en m³)			
Débit de pointe horaire :	40 m3/h		
(Vj) Volume journalier :	697,5		
(Vm) Volume mensuel :	0		volumes productibles = volumes prélevables x Rd
(Van) Volume annuel :	254587,5		
Capacité des infrastructures actuelles			
Équipement de production (m³/h) :	40 m3/h		Vérifier que la collectivité dispose de 24h d'autonomie de stockage en pointe
volume de stockage (m³) :	540 m3		(moyenne journalière de la semaine de pointe) actuellement et à l'horizon du

Adéquation besoins / ressource à l'échelle communale	donnée	date/année	Commentaires / précisions
Besoins actuels			
population actuelle permanente :	2500		
population actuelle saisonnière :	441		2024
nombre d'abonnés :	1470		
(CA) consommation annuelle (en m³) :	154989		indiquer le volume total consommé
consommation moyenne par habitant et par jour (en l/hab/j) :	144,38		Ratio litres / habitants / jour résultant des consommations domestiques comptabilisées
consommation moyenne annuelle par abonné (en m³/ab/an) :	105,435		VP231 SISPEA : consommation comptabilisée domestique et non domestique / nombre d'abonnés
(A) besoin domestique de pointe (en m³/j) :	84,330		population actuelle desservie maximale (y/c saisonnière) x ratio de consommation x coefficient de pointe
(B) autres besoins (en m³/j) :	34,773		besoins autres que domestiques (collectivité, réseaux, autres usages...)
(C) besoin total (en m³/j) :	119,102		'= A + B
Adéquation besoin de pointe avec volume journalier productible :	oui		oui si (C) < Vj / Rd (sous réserve de la capacité des ouvrages à générer le Vj autorisé)
Adéquation besoin de pointe avec volume mensuel productible :	non		oui si (C) < Vm / Rd (sous réserve de la capacité des ouvrages à générer le Vm autorisé)
Adéquation besoin de pointe avec volume annuel productible :	oui		oui si (C) < Van / Rd (sous réserve de la capacité des ouvrages à générer le Van autorisé)
Besoins futurs			
Evaluation de l'évolution des besoins en lien avec le projet communal			
Population future permanente :	3010		
Population future saisonnière :	549		Chiffres estimés à l'échéance du projet communal
nombre d'abonnés :	1710		
(CAp) consommation annuelle projetée (en m³) :	190357		expliciter mode de calcul retenu en renseignement bas de page
consommation moyenne par habitant et par jour (en l/hab/j) :	165		Si hypothèse de ratio différent de l'actuel => justifier évolution
consommation moyenne annuelle par abonné (en m³/ab/an) :	111,320		Si hypothèse de ratio différent de l'actuel => justifier évolution

(Ap) besoin domestique de pointe (en m ³ /j) :	1274		population future maximale (y/c saisonnière) x ratio de consommation x coefficient de pointe
(Bp) autres besoins (en m ³ /j) :	57		besoins autres que domestiques (collectivité, réseaux, autres usages...)
(Cp) besoin total (en m ³ /j) :	1330,789		'= (A) + (B)
(Rdp) Rendement projeté :	85,00 %		Rendement envisagé à échéance du projet communal (rappeler programme de travaux)
(Dp) Volume journalier productible (en m ³) :	1565,634		justifier évolution Dp / D : amélioration Rd, apport autre ressource
adéquation besoins futurs avec le volume journalier productible :	oui		Volume journalier de prélèvement autorisé insuffisant
Modalités de satisfaction des besoins supplémentaires			
	donnée	date/année	Commentaires / précisions
Par atteinte d'un rendement supérieur à l'objectif PGRE (m ³ /an) :			Préciser la marge dégagée et justifier (programme de travaux, SDAEP...)
Par allocation d'un volume sur la marge existante de la ressource (m ³ /an) :			Produire avis de la structure de gouvernance concernée par la ressource sollicitée (commission locale de l'eau du SAGE)
Par maillage avec une ressource sécurisée (m ³ /an) : autre :			Préciser l'identification de la ressource et les démarches en cours (révisions d'autorisations...) Produire la convention avec la collectivité concernée le cas échéant. Problématique d'assèchement du forage du 21/01/2023 au 31/03/2024
Informations complémentaires :			
Programme de travaux et l'échéancier prévisionnel de réalisation	A compter de 2025, lancement des travaux de construction d'une usine de traitement de l'eau potable et de réservoirs (1000 m3) sur Puimisson et création d'un réseau d'adduction en interconnexion des réservoirs de Puimisson et Puissalicon - Abandon du forage de Puissalicon (pollution aux pesticides) à l'issue de ces travaux		
Demande d'autorisation, de révision d'autorisation ou de régularisation d'un autre :	Si la ressource n'est pas autorisée ou ne bénéficie pas d'une d'une DUP instaurant les		

**Formulaire d'évaluation simplifiée de l'adéquation
besoin ressource AEP**

Caractérisation des ressources en eau	donnée	date/année	Commentaires / précisions
Ressources			
Captage 1	Forage profond	2009	
Captage 2	Forage profond	2010	Forage de Thézan Nord
Captage 3			Forage de Thézan Sud
Captage 4			
Disponibilité des données			
Etude adéquation « Besoins / Ressources » à l'échelle du BV : non			Indiquer lien avec PGRE et joindre un résumé non technique de l'étude ou l'existence d'un programme de travaux, en préciser l'échéancier
schéma directeur eau potable du territoire : oui			
Données SISPEA : oui			2019-2020-2021 - Attente mise à jour par la DDTM pour la séparation des saisies de Pailhès et Thézan suite au transfert de Pailhès à la CCAM
Données transmises par la collectivité compétente en eau potable : oui			préciser compétence (production, transfert, distribution) et nature des données

origine hydrogéologique de la ressource :	BDLISA 718BH11 BDRHFV1 336 - Orb		préciser les masses d'eau et/ou nappes captées
Masse d'eau au sens du SDAGE Rhône Méditerranée :	FRDG316		Indiquer code de la masse d'eau tel qu'identifié dans le SDAGE RM
Etat quantitatif identifié dans le SDAGE RM (équilibre/déséquilibre) :	équilibre		Préciser l'état de la masse d'eau identifié dans le SDAGE RM
Plan de gestion de la ressource en eau (PGRE) :	oui		En préciser la date d'approbation
Rendement objectif (en%) :			Indiquer le rendement objectif affecté à la commune par le PGRE ou, à défaut, le rendement grenelle

Caractérisation de l'unité de distribution (UD)	donnée	date/année	Commentaires / précisions
Autorisations de prélèvement			
Arrêté préfectoral de DUP :	oui	16/01/2012	références à préciser
Autorisation de distribution au titre du code de la Santé publique :	oui		références à préciser
Arrêté préfectoral / récépissé loi sur l'eau :	non		références à préciser
autre :			références à préciser
Volumes et débit de prélèvement autorisés (en m³)			
Débit de pointe horaire :	145 m3/h		
Volume journalier :	2000 m3/j		
Volume mensuel :			
Volume annuel :	430000 m3/an		
Rendement du réseau (en%)			
- rendement grenelle (Rg) :			
- rendement environnemental (Renv) si différent Rg :			voir annexe à la note circulaire du 26 juillet 2019 relative à la notion de rendement
(Rd) Rendement actuel retenu :	76,69 %		
Débit et volumes maximums productibles (en m³)			
Débit de pointe horaire :	145 m3/h		correspond au volume/débit autorisé x le Rd (préciser les dispositifs de mesure)
(Vj) Volume journalier :	1533,7		
(Vm) Volume mensuel :	0		volumes productibles = volumes prélevables x Rd
(Van) Volume annuel :	329745,5		
Capacité des infrastructures actuelles			
Équipement de production (m³/h) :	140 m3/h		Vérifier que la collectivité dispose de 24h d'autonomie de stockage en pointe (moyenne journalière de la semaine de pointe) actuellement et à l'horizon du
volume de stockage (m³) :	1320 m3		

Adéquation besoins / ressource à l'échelle communale	donnée	date/année	Commentaires / précisions
Besoins actuels			
population actuelle permanente :	3029		
population actuelle saisonnière :	330		2024
nombre d'abonnés :	1949		
(CA) consommation annuelle (en m³) :	146861		indiquer le volume total consommé
consommation moyenne par habitant et par jour (en l/hab/j) :	119,79		Ratio litres / habitants / jour résultant des consommations domestiques comptabilisées
consommation moyenne annuelle par abonné (en m³/ab/an) :	75,352		VP231 SISPEA : consommation comptabilisée domestique et non domestique / nombre d'abonnés
(A) besoin domestique de pointe (en m³/j) :	30,209		population actuelle desservie maximale (y/c saisonnière) x ratio de consommation x coefficient de pointe
(B) autres besoins (en m³/j) :	53,652		besoins autres que domestiques (collectivité, réseaux, autres usages...)
(C) besoin total (en m³/j) :	83,861		'= A + B
Adéquation besoin de pointe avec volume journalier productible :	oui		oui si (C) < Vj / Rd (sous réserve de la capacité des ouvrages à générer le Vj autorisé)
Adéquation besoin de pointe avec volume mensuel productible :	non		oui si (C) < Vm / Rd (sous réserve de la capacité des ouvrages à générer le Vm autorisé)
Adéquation besoin de pointe avec volume annuel productible :	oui		oui si (C) < Van / Rd (sous réserve de la capacité des ouvrages à générer le Van autorisé)
Besoins futurs			
Evaluation de l'évolution des besoins en lien avec le projet communal			
Population future permanente :	3373		
Population future saisonnière :	394		Chiffres estimés à l'échéance du projet communal
nombre d'abonnés :	2114		
(CAp) consommation annuelle projetée (en m³) :	202841		expliciter mode de calcul retenu en renseignement bas de page
consommation moyenne par habitant et par jour (en l/hab/j) :	130		Si hypothèse de ratio différent de l'actuel => justifier évolution
consommation moyenne annuelle par abonné (en m³/ab/an) :	95,951		Si hypothèse de ratio différent de l'actuel => justifier évolution
(Ap) besoin domestique de pointe (en m³/j) :	1301		population future maximale (y/c saisonnière) x ratio de consommation x coefficient de pointe

(Bp) autres besoins (en m ³ /j) :	54		besoins autres que domestiques (collectivité, réseaux, autres usages...)
(Cp) besoin total (en m ³ /j) :	1354,937		'= (A) + (B)
(Rdp) Rendement projeté :	80,00 %		Rendement envisagé à échéance du projet communal (rappeler programme de travaux)
(Dp) Volume journalier productible (en m ³) :	1693,671		justifier évolution Dp / D : amélioration Rd, apport autre ressource
adéquation besoins futurs avec le volume journalier productible :	oui		
Modalités de satisfaction des besoins supplémentaires			
	donnée	date/année	Commentaires / précisions
Par atteinte d'un rendement supérieur à l'objectif PGRE (m ³ /an) :			Préciser la marge dégagée et justifier (programme de travaux, SDAEP...)
Par allocation d'un volume sur la marge existante de la ressource (m ³ /an) :			Produire avis de la structure de gouvernance concernée par la ressource sollicitée (commission locale de l'eau du SAGE)
Par maillage avec une ressource sécurisée (m ³ /an) :			Préciser l'identification de la ressource et les démarches en cours (révisions d'autorisations...)
autre :			Produire la convention avec la collectivité concernée le cas échéant. Problématique d'assèchement au forage au 21/07/2023 au 31/03/2024
Informations complémentaires :			
Programme de travaux et l'échéancier prévisionnel de réalisation			
Demande d'autorisation, de révision d'autorisation ou de régularisation d'un autre :			Si la ressource n'est pas autorisée ou ne bénéficie pas d'une d'une DUP instaurant les

**Formulaire d'évaluation simplifiée de l'adéquation
besoin ressource AEP**

Caractérisation des ressources en eau	donnée	date/année	Commentaires / précisions
Ressources			
Captage 1	Forage profond	1989	
Captage 2	Forage profond	1997	Forage de Montpeyroux Sud (F1)
Captage 3			Forage de Montpeyroux Nord (F2)
Captage 4			
Disponibilité des données			
Etude adéquation « Besoins / Ressources » à l'échelle du BV : non			Indiquer lien avec PGRE et joindre un résumé non technique de l'étude ou l'existence d'un programme de travaux, en préciser l'échéancier 2021 - 2022 - 2023
schéma directeur eau potable du territoire : oui			
Données SISPEA : oui			
Données transmises par la collectivité compétente en eau potable : oui			préciser compétence (production, transfert, distribution) et nature des données

origine hydrogéologique de la ressource :	BDLISA 681AB02 /BDRHFV1 558b- Massif central sud / haut minervois		préciser les masses d'eau et/ou nappes captées
Masse d'eau au sens du SDAGE Rhône Méditerranée :	FRDG409		Indiquer code de la masse d'eau tel qu'identifié dans le SDAGE RM
Etat quantitatif identifié dans le SDAGE RM (équilibre/déséquilibre) :	équilibre		Préciser l'état de la masse d'eau identifié dans le SDAGE RM
Plan de gestion de la ressource en eau (PGRE) :	oui		En préciser la date d'approbation
Rendement objectif (en%) :			Indiquer le rendement objectif affecté à la commune par le PGRE ou, à défaut, le rendement grenelle

Caractérisation de l'unité de distribution (UD)	donnée	date/année	Commentaires / précisions
Autorisations de prélèvement			
Arrêté préfectoral de DUP : oui		06/06/2013	références à préciser
Autorisation de distribution au titre du code de la Santé publique : oui			références à préciser
Arrêté préfectoral / récépissé loi sur l'eau : oui		21/02/2012	références à préciser
autre :			références à préciser
Volumes et débit de prélèvement autorisés (en m³)			
Débit de pointe horaire :	25 m3/h		
Volume journalier :	300 m3/j		
Volume mensuel :			
Volume annuel :	61000 m3/an		
Rendement du réseau (en%)			
- rendement grenelle (Rg) :			
- rendement environnemental (Renv) si différent Rg :			voir annexe à la note circulaire du 26 juillet 2019 relative à la notion de rendement
(Rd) Rendement actuel retenu :	76,00 %		
Débit et volumes maximums productibles (en m³)			
Débit de pointe horaire :	25		
(Vj) Volume journalier :	228		
(Vm) Volume mensuel :	0		volumes productibles = volumes prélevables x Rd
(Van) Volume annuel :	46360		
Capacité des infrastructures actuelles			
Équipement de production (m³/h) :	36 m3/h		Vérifier que la collectivité dispose de 24h d'autonomie de stockage en pointe (moyenne journalière de la semaine de pointe) actuellement et à l'horizon du
volume de stockage (m³) :	600 m3		

Adéquation besoins / ressource à l'échelle communale	donnée	date/année	Commentaires / précisions
Besoins actuels			
population actuelle permanente :	619		
population actuelle saisonnière :	45		2023
nombre d'abonnés :	469		
(CA) consommation annuelle (en m³) :	28974		indiquer le volume total consommé
consommation moyenne par habitant et par jour (en l/hab/j) :	119,55		Ratio litres / habitants / jour résultant des consommations domestiques comptabilisées
consommation moyenne annuelle par abonné (en m³/ab/an) :	61,778		VP231 SISPEA : consommation comptabilisée domestique et non domestique / nombre d'abonnés
(A) besoin domestique de pointe (en m³/j) :	34,947		population actuelle desservie maximale (y/c saisonnière) x ratio de consommation x coefficient de pointe
(B) autres besoins (en m³/j) :	3,425		besoins autres que domestiques (collectivité, réseaux, autres usages...)
(C) besoin total (en m³/j) :	38,372		'= A + B
Adéquation besoin de pointe avec volume journalier productible :	oui		oui si (C) < Vj / Rd (sous réserve de la capacité des ouvrages à générer le Vj autorisé)
Adéquation besoin de pointe avec volume mensuel productible :	non		oui si (C) < Vm / Rd (sous réserve de la capacité des ouvrages à générer le Vm autorisé)
Adéquation besoin de pointe avec volume annuel productible :	oui		oui si (C) < Van / Rd (sous réserve de la capacité des ouvrages à générer le Van autorisé)
Besoins futurs			
Evaluation de l'évolution des besoins en lien avec le projet communal			
Population future permanente :	736		
Population future saisonnière :	51		Chiffres estimés à l'échéance du projet communal
nombre d'abonnés :	525		
(CAp) consommation annuelle projetée (en m³) :	38016		expliciter mode de calcul retenu en renseignement bas de page
consommation moyenne par habitant et par jour (en l/hab/j) :	140		Si hypothèse de ratio différent de l'actuel => justifier évolution
consommation moyenne annuelle par abonné (en m³/ab/an) :	72,411		Si hypothèse de ratio différent de l'actuel => justifier évolution
(Ap) besoin domestique de pointe (en m³/j) :	154,500		population future maximale (y/c saisonnière) x ratio de consommation x coefficient de pointe

(Bp) autres besoins (en m ³ /j) :	3,425		besoins autres que domestiques (collectivité, réseaux, autres usages...)
(Cp) besoin total (en m ³ /j) :	157,925		'= (A) + (B)
(Rdp) Rendement projeté :	85,00 %		Rendement envisagé à échéance du projet communal (rappeler programme de travaux)
(Dp) Volume journalier productible (en m ³) :	185,794		justifier évolution Dp / D : amélioration Rd, apport autre ressource
adéquation besoins futurs avec le volume journalier productible :	oui		oui si (Dp) – (Cp) > 0 ; sinon, renseigner rubrique suivante
Modalités de satisfaction des besoins supplémentaires			
	donnée	date/année	Commentaires / précisions
Par atteinte d'un rendement supérieur à l'objectif PGRE (m ³ /an) :			Préciser la marge dégagée et justifier (programme de travaux, SDAEP...)
Par allocation d'un volume sur la marge existante de la ressource (m ³ /an) :			Produire avis de la structure de gouvernance concernée par la ressource sollicitée (commission locale de l'eau du SAGE)
Par maillage avec une ressource sécurisée (m ³ /an) : autre :			Préciser l'identification de la ressource et les démarches en cours (révisions d'autorisations...) Produire la convention avec la collectivité concernée le cas échéant. Préciser
Informations complémentaires :			
Programme de travaux et l'échéancier prévisionnel de réalisation			Validation de l'adéquation, du programme des actions à mener et de ou des échéanciers par
Demande d'autorisation, de révision d'autorisation ou de régularisation d'un autre :			Si la ressource n'est pas autorisée ou ne bénéficie pas d'une d'une DUP instaurant les

**Formulaire d'évaluation simplifiée de l'adéquation
besoin ressource AEP**

Caractérisation des ressources en eau	donnée	date/année	Commentaires / précisions
Ressources			
Captage 1	Forage profond	2007	Forage des Fontenilles (F2 Nord)
Captage 2			
Captage 3			
Captage 4			
Disponibilité des données			
Etude adéquation « Besoins / Ressources » à l'échelle du BV : non			Indiquer lien avec PGRE et joindre un résumé non technique de l'étude ou l'existence d'un programme de travaux, en préciser l'échéancier
schéma directeur eau potable du territoire : oui			
Données SISPEA : oui			2021 - 2022 - 2023
Données transmises par la collectivité compétente en eau potable : oui			préciser compétence (production, transfert, distribution) et nature des données
origine hydrogéologique de la ressource :	BDLISA 681AB01		préciser les masses d'eau et/ou nappes captées
Masse d'eau au sens du SDAGE Rhône Méditerranée :	FRDG409		Indiquer code de la masse d'eau tel qu'identifié dans le SDAGE RM
Etat quantitatif identifié dans le SDAGE RM (équilibre/déséquilibre) :	équilibre		Préciser l'état de la masse d'eau identifié dans le SDAGE RM
Plan de gestion de la ressource en eau (PGRE) :	oui		En préciser la date d'approbation
Rendement objectif (en%) :			Indiquer le rendement objectif affecté à la commune par le PGRE ou, à défaut, le rendement grenelle
Caractérisation de l'unité de distribution (UD)			
Autorisations de prélèvement			
Arrêté préfectoral de DUP :	oui	22/03/2010	références à préciser
Autorisation de distribution au titre du code de la Santé publique	oui		références à préciser
Arrêté préfectoral / récépissé loi sur l'eau :	non		références à préciser
autre :			références à préciser
Volumes et débit de prélèvement autorisés (en m³)			
Débit de pointe horaire :	10 m³/h		
Volume journalier :	200 m³/j		
Volume mensuel :			
Volume annuel :	40000 m³/an		
Rendement du réseau (en%)			
- rendement grenelle (Rg) :			voir annexe à la note circulaire du 26 juillet 2019 relative à la notion de rendement
- rendement environnemental (Renv) si différent Rg :			
(Rd) Rendement actuel retenu :	75,00 %		
Débit et volumes maximums productibles (en m³)			
Débit de pointe horaire :	10 m³/h		
(Vj) Volume journalier :	150		
(Vm) Volume mensuel :	0		volumes productibles = volumes prélevables x Rd
(Van) Volume annuel :	30000		
Capacité des infrastructures actuelles			
Équipement de production (m³/h) :	5 m³/h		Vérifier que la collectivité dispose de 24h d'autonomie de stockage en pointe (moyenne journalière de la semaine de pointe) actuellement et à l'horizon du
volume de stockage (m³) :	60 m³		
Adéquation besoins / ressource à l'échelle communale			
Besoins actuels			
population actuelle permanente :	126		2023
population actuelle saisonnière :	213		
nombre d'abonnés :	102		
(CA) consommation annuelle (en m³) :	7303		indiquer le volume total consommé
consommation moyenne par habitant et par jour (en l/hab/j) :	59,02		Ratio litres / habitants / jour résultant des consommations domestiques comptabilisées
consommation moyenne annuelle par abonné (en m³/ab/an) :	71,598		VP231 SISPEA : consommation comptabilisée domestique et non domestique / nombre d'abonnés
(A) besoin domestique de pointe (en m³/j) :	45,200		population actuelle desservie maximale (y/c saisonnière) x ratio de consommation x coefficient de pointe
(B) autres besoins (en m³/j) :	5,663		besoins autres que domestiques (collectivité, réseaux, autres usages...)
(C) besoin total (en m³/j) :	50,863		'= A + B
Adéquation besoin de pointe avec volume journalier productible :	oui		oui si (C) < Vj / Rd (sous réserve de la capacité des ouvrages à générer le Vj autorisé)
Adéquation besoin de pointe avec volume mensuel productible :	non		oui si (C) < Vm / Rd (sous réserve de la capacité des ouvrages à générer le Vm autorisé)
Adéquation besoin de pointe avec volume annuel productible :	oui		oui si (C) < Van / Rd (sous réserve de la capacité des ouvrages à générer le Van autorisé)
Besoins futurs			
Evaluation de l'évolution des besoins en lien avec le projet communal			
Population future permanente :	140		Chiffres estimés à l'échéance du projet communal
Population future saisonnière :	237		
nombre d'abonnés :	109		
(CAp) consommation annuelle projetée (en m³) :	8596		expliciter mode de calcul retenu en renseignement bas de page
consommation moyenne par habitant et par jour (en l/hab/j) :	120		Si hypothèse de ratio différent de l'actuel => justifier évolution
consommation moyenne annuelle par abonné (en m³/ab/an) :	78,86238532		Si hypothèse de ratio différent de l'actuel => justifier évolution
(Ap) besoin domestique de pointe (en m³/j) :	51		population future maximale (y/c saisonnière) x ratio de consommation x coefficient de pointe
(Bp) autres besoins (en m³/j) :	6		besoins autres que domestiques (collectivité, réseaux, autres usages...)
(Cp) besoin total (en m³/j) :	56,94520548		'= (A) + (B)

(Rdp) Rendement projeté :	85,00 %		Rendement envisagé à échéance du projet communal (rappeler programme de travaux)
(Dp) Volume journalier productible (en m³) :	66,99435939		justifier évolution Dp / D : amélioration Rd, apport autre ressource
adéquation besoins futurs avec le volume journalier productible :	oui		oui si $(Dp) - (Cp) > 0$; sinon, renseigner rubrique suivante
Modalités de satisfaction des besoins supplémentaires			
	donnée	date/année	Commentaires / précisions
Par atteinte d'un rendement supérieur à l'objectif PGRE (m³/an) :			Préciser la marge dégagée et justifier (programme de travaux, SDAEP...)
Par allocation d'un volume sur la marge existante de la ressource (m³/an) :			Produire avis de la structure de gouvernance concernée par la ressource sollicitée (commission locale de l'eau du SAGE)
Par maillage avec une ressource sécurisée (m³/an) :			Préciser l'identification de la ressource et les démarches en cours (révisions d'autorisations...) Produire la convention avec la collectivité concernée le cas échéant.
autre :	Par transport d'eau		Problématique d'assèchement du forage du 21/07/2023 au 31/03/2024
Informations complémentaires :			
Programme de travaux et l'échéancier prévisionnel de réalisation	Recherche d'eau en cours - Essais prévisionnels de pompage à l'automne 2025		
Demande d'autorisation, de révision d'autorisation ou de régularisation d'un autre :	Si la ressource n'est pas autorisée ou ne bénéficie pas d'une d'une DUP instaurant les		

**Formulaire d'évaluation simplifiée de l'adéquation
besoin ressource AEP**

Caractérisation des ressources en eau	donnée	date/année	Commentaires / précisions
Ressources			
Captage 1	Forage profond	1986	Forage de Sauve Plane Nord
Captage 2			
Captage 3			
Captage 4			
Disponibilité des données			
Etude adéquation « Besoins / Ressources » à l'échelle du BV :	non		Indiquer lien avec PGRE et joindre un résumé non technique de l'étude ou l'existence d'un programme de travaux, en préciser l'échéancier 2021 - 2022 - 2023
schéma directeur eau potable du territoire :	oui		
Données SISPEA :	oui		
Données transmises par la collectivité compétente en eau potable :	oui		préciser compétence (production, transfert, distribution) et nature des données

origine hydrogéologique de la ressource :	BDLISA 681AB02 /BDRHFV1 558b- Massif central sud / haut minervois		préciser les masses d'eau et/ou nappes captées
Masse d'eau au sens du SDAGE Rhône Méditerranée :	FRDG409		Indiquer code de la masse d'eau tel qu'identifié dans le SDAGE RM
Etat quantitatif identifié dans le SDAGE RM (équilibre/déséquilibre) :	équilibre		Préciser l'état de la masse d'eau identifié dans le SDAGE RM
Plan de gestion de la ressource en eau (PGRE) :	oui		En préciser la date d'approbation
Rendement objectif (en%) :			Indiquer le rendement objectif affecté à la commune par le PGRE ou, à défaut, le rendement grenelle

Caractérisation de l'unité de distribution (UD)	donnée	date/année	Commentaires / précisions
Autorisations de prélèvement			
Arrêté préfectoral de DUP :	oui	05/06/1989	références à préciser
Autorisation de distribution au titre du code de la Santé publique :	oui		références à préciser
Arrêté préfectoral / récépissé loi sur l'eau :	non		références à préciser
autre :			références à préciser
Volumes et débit de prélèvement autorisés (en m³)			
Débit de pointe horaire :	10 m3/h		
Volume journalier :	200 m3/j		
Volume mensuel :			
Volume annuel :			
Rendement du réseau (en%)			
- rendement grenelle (Rg) :			voir annexe à la note circulaire du 26 juillet 2019 relative à la notion de rendement
- rendement environnemental (Renv) si différent Rg (Rd) Rendement actuel retenu :	88,00 %		
Débit et volumes maximums productibles (en m³)			
Débit de pointe horaire :	10 m3/h		correspond au volume/débit autorisé x le Rd (préciser les dispositifs de mesure)
(Vj) Volume journalier :	176		
(Vm) Volume mensuel :	0		
(Van) Volume annuel :	0		
Capacité des infrastructures actuelles			
Équipement de production (m³/h) :	14 m3/h		Un déficit de stockage en jour et mois de pointe du fait du volume consacré à la réserve incendie (120 m3) => Opportunité de lancement d'un schéma communal de défense incendie
volume de stockage (m³) :	60 m3		

Adéquation besoins / ressource à l'échelle communale	donnée	date/année	Commentaires / précisions
Besoins actuels			
population actuelle permanente :	254		2023
population actuelle saisonnière :	83		
nombre d'abonnés :	175		
(CA) consommation annuelle (en m³) :	14764		indiquer le volume total consommé
consommation moyenne par habitant et par jour (en l/hab/j) :	120,03		Ratio litres / habitants / jour résultant des consommations domestiques comptabilisées
consommation moyenne annuelle par abonné (en m³/ab/an) :	84,366		VP231 SISPEA : consommation comptabilisée domestique et non domestique / nombre d'abonnés
(A) besoin domestique de pointe (en m³/j) :	38,295		population actuelle desservie maximale (y/c saisonnière) x ratio de consommation x coefficient de pointe
(B) autres besoins (en m³/j) :	1,507		besoins autres que domestiques (collectivité, réseaux, autres usages...) '= A + B
(C) besoin total (en m³/j) :	39,802		
Adéquation besoin de pointe avec volume journalier productible :	oui		oui si (C) < Vj / Rd (sous réserve de la capacité des ouvrages à générer le Vj autorisé)
Adéquation besoin de pointe avec volume mensuel productible :	non		oui si (C) < Vm / Rd (sous réserve de la capacité des ouvrages à générer le Vm autorisé)
Adéquation besoin de pointe avec volume annuel productible :	non		oui si (C) < Van / Rd (sous réserve de la capacité des ouvrages à générer le Van autorisé)
Besoins futurs			
Evaluation de l'évolution des besoins en lien avec le projet communal			
Population future permanente :	329		Chiffres estimés à l'échéance du projet communal
Population future saisonnière :	96		
nombre d'abonnés :	210		
(CAp) consommation annuelle projetée (en m³) :	18639		expliciter mode de calcul retenu en renseignement bas de page
consommation moyenne par habitant et par jour (en l/hab/j) :	160		Si hypothèse de ratio différent de l'actuel => justifier évolution
consommation moyenne annuelle par abonné (en m³/ab/an) :	88,755		Si hypothèse de ratio différent de l'actuel => justifier évolution

(Ap) besoin domestique de pointe (en m ³ /j) :	137		population future maximale (y/c saisonnière) x ratio de consommation x coefficient de pointe
(Bp) autres besoins (en m ³ /j) :	2		besoins autres que domestiques (collectivité, réseaux, autres usages...)
(Cp) besoin total (en m ³ /j) :	138,007		'= (A) + (B)
(Rdp) Rendement projeté :	85,00 %		Rendement envisagé à échéance du projet communal (rappeler programme de travaux)
(Dp) Volume journalier productible (en m ³) :	162,361		justifier évolution Dp / D : amélioration Rd, apport autre ressource
adéquation besoins futurs avec le volume journalier productible :	oui		oui si (Dp) – (Cp) > 0 ; sinon, renseigner rubrique suivante
Modalités de satisfaction des besoins supplémentaires			
	donnée	date/année	Commentaires / précisions
Par atteinte d'un rendement supérieur à l'objectif PGRE (m ³ /an) :			Préciser la marge dégagée et justifier (programme de travaux, SDAEP...)
Par allocation d'un volume sur la marge existante de la ressource (m ³ /an) :			Produire avis de la structure de gouvernance concernée par la ressource sollicitée (commission locale de l'eau du SAGE)
Par maillage avec une ressource sécurisée (m ³ /an) : autre :			Préciser l'identification de la ressource et les démarches en cours (révisions d'autorisations...) Produire la convention avec la collectivité concernée le cas échéant. Problématique d'assectement au forage du 21/07/2023 au 31/03/2024
Informations complémentaires :			
Programme de travaux et l'échéancier prévisionnel de réalisation			
Demande d'autorisation, de révision d'autorisation ou de régularisation d'un autre :			Si la ressource n'est pas autorisée ou ne bénéficie pas d'une d'une DUP instaurant les